

BUDGET 2022-2023

Adopté au conseil d'administration le 13 septembre 2022



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PRINCIPALES HYPOTHÈSES	1
FAITS SAILLANTS	2
ÉTATS DES RÉSULTATS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023	4
REVENUS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023.....	5
REVENUS (suite)	6
CHARGES pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023	8
CHARGES (suite)	9
RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE	11
BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023.....	12

INTRODUCTION

Le présent budget a été établi en tenant compte des objectifs et principes de répartition des ressources financières adoptés par le conseil d'administration. De plus, il a été élaboré à partir des règles annuelles de répartition des ressources financières approuvés par la Direction générale en tenant compte des recommandations du comité de répartition de ressources. Ainsi, le budget a été produit à partir des paramètres de consultation du ministère de l'Éducation datés du 13 mai 2022, puisque les paramètres initiaux ont été déposés seulement le 26 juillet 2022.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Clientèle scolaire :

- Jeunes : 9 172 élèves (9 061 au budget 21-22);
- Centre de formation des adultes 328 (ETP);
- Centre de formation professionnelle 483 (ETP).

Rémunération :

- Planification de 604 postes enseignants et de 46 postes (ETC) ortho-enseignants et enseignants ressources au secteur des jeunes;
- Planification de 90 postes enseignants (ETC) pour les centres de formation;
- Prise en compte des modifications dans les plans d'effectif du personnel de soutien, du personnel professionnel et d'encadrement;
- Prise en compte des indexations de masse salariale pour l'ensemble des catégories de personnel, excluant les cadres, et ce jusqu'au 31 mars 2023, date d'échéance des conventions. Aucune indexation prévue pour la période d'avril à juin 2023 pour le personnel enseignant et non enseignant, puisque les conventions collectives deviendront échues au 31 mars 2023;
- Prise en compte des dispositions prioritaires transmises par le ministère de l'Éducation pour donner suite aux négociations intervenues entre les comités patronaux de négociation et les associations de cadres scolaires relativement au renouvellement des ententes salariales du personnel cadre;
- Prise en compte du contexte de la rareté de la main d'œuvre, ainsi que de l'évolution de l'assurance salaire au cours des dernières années.

Autres dépenses de fonctionnement :

- Indexation des coûts et prise en compte des nouvelles obligations et orientations du centre de services scolaire;

Transport scolaire :

- Indexation des coûts de l'exercice précédent (IPC + 3.40%) et maintien de l'équilibre budgétaire;
- Pour le secteur du transport scolaire, plusieurs discussions ont eu cours entre le Ministère et l'association des transporteurs. Certaines ententes ont été faites jusqu'à présent, mais puisque le tout est toujours en phase de négociation en date de la finalisation du budget, les derniers ajustements seront reflétés avec les paramètres budgétaires initiaux lorsque adoptés.

Investissement :

- Le Ministère alloue 14,0 millions pour les investissements dont 10,0 millions pour le maintien des bâtiments et l'accessibilité des immeubles, 1,5 million pour la réfection et transformation des bâtiments, 1,4 million pour la mise aux normes des infrastructures technologiques et la sécurité de l'information et \$1,1 million pour l'acquisition de mobilier, appareillage et outillage.

Services de garde :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces services.

Écoles primaires et secondaires :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces unités administratives.

Centres de formation générale des adultes et professionnelle :

- On prévoit un budget en équilibre pour l'ensemble des activités des quatre centres de formation, incluant le service aux entreprises.

FAITS SAILLANTS

Subventions :

- Pour les dépenses autres que la rémunération, le Ministère finance seulement l'indexation des frais de transport (+3.4%) et le montant de financement des besoins locaux (+4.1%), mais pas les autres coûts de système;
- Bonification et indexation des mesures d'appui et en adaptation scolaire à hauteur de 5,4 millions comparativement à l'année précédente, principalement les mesures :
 - 1533X - Aide additionnelle aux élèves HDAA et TGC (+\$1.9M);
 - 1514X, 1516X & 1537X - Mesures liées aux conditions de travail (+\$1.1M en lien avec le règlement des conventions collectives);
 - 1515X - Mesures liées à l'insertion professionnelle (+\$1.0M > enseignants mentors, octroi contrats de suppléance et projets pilotes d'aide à la classe)
 - 15001 - Seuil minimal de services aux élèves (+\$0.3M);

- 15025 - Seuil minimal de services pour les écoles (+\$0.3M),
- 15021 & 15022 - Soutien aux apprentissages et Bien-être à l'école (+\$0.2M);
- Maintien et bonification de la mesure visant l'entretien des bâtiments, pour atteindre un montant total de 971 000 \$ (425 000 \$ au budget 21-22) pour les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments scolaires (remplacement du scellant des fenêtres et de tuiles de plafond, réparation de mortier de briques, peinture, nettoyage des conduits de ventilation);
- Pour l'année scolaire 2022-2023, aucune allocation et aucun coût prévus pour les coûts exceptionnels liés à la gestion de la pandémie de COVID-19, puisque l'organisation scolaire est revenue à la normale.

Taxe scolaire :

- Diminution du taux à 0,1024 \$ par 100 \$ d'évaluation uniformisée ajustée (0.1054 \$ du 100 \$ en 2021-2022), ainsi que maintien de l'exemption du premier 25 000 \$ d'évaluation par immeuble imposable.

Déploiement Maternelle 4 ans :

- Déploiement de 18 classes de maternelle 4 ans à temps plein subventionnées par le Ministère, dont 5 classes en multi programme (4-5 ans).

Investissement :

Lab-école :

- Investissement total prévu de 44,9 millions pour la nouvelle école dont l'ouverture est prévue pour l'année scolaire 2024-2025;
- Les coûts de construction sont estimés à 30 millions pour l'année financière 2022-2023.

Embellissement des cours d'écoles :

- Poursuite de 9 projets d'embellissement des cours d'école en cours pour l'année 2022-2023, financés en partie par le Ministère (400 000\$ estimé en financement pour 2022-2023). Aucun nouveau projet déposé au cours de l'année 2021-2022.

Chiffres comparatifs :

- Afin de se conformer à la présentation exigée par le Ministère, certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

ÉTATS DES RÉSULTATS
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023

	Budget 2022-2023	Budget 2021-2022
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	133 456 963 \$	118 371 611 \$
Subvention d'investissement	1 501 744 \$	1 550 559 \$
Autres subventions et contributions	120 719 \$	200 270 \$
Taxe scolaire	6 516 455 \$	6 595 548 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	585 470 \$	459 970 \$
Ventes de biens et services	8 449 765 \$	7 669 162 \$
Revenus divers	1 082 464 \$	1 145 635 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	5 841 400 \$	5 146 441 \$
	157 554 980 \$	141 139 196 \$
Charges		
Enseignement et formation	70 976 509 \$	63 127 819 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	39 934 846 \$	36 416 419 \$
Services d'appoint	18 473 602 \$	16 441 355 \$
Activités administratives	7 224 046 \$	6 366 518 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	16 685 127 \$	15 663 801 \$
Activités connexes	3 916 560 \$	2 999 310 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	250 000 \$	100 000 \$
	157 460 690 \$	141 115 222 \$
Excédent de l'exercice	94 290 \$	23 974 \$

REVENUS

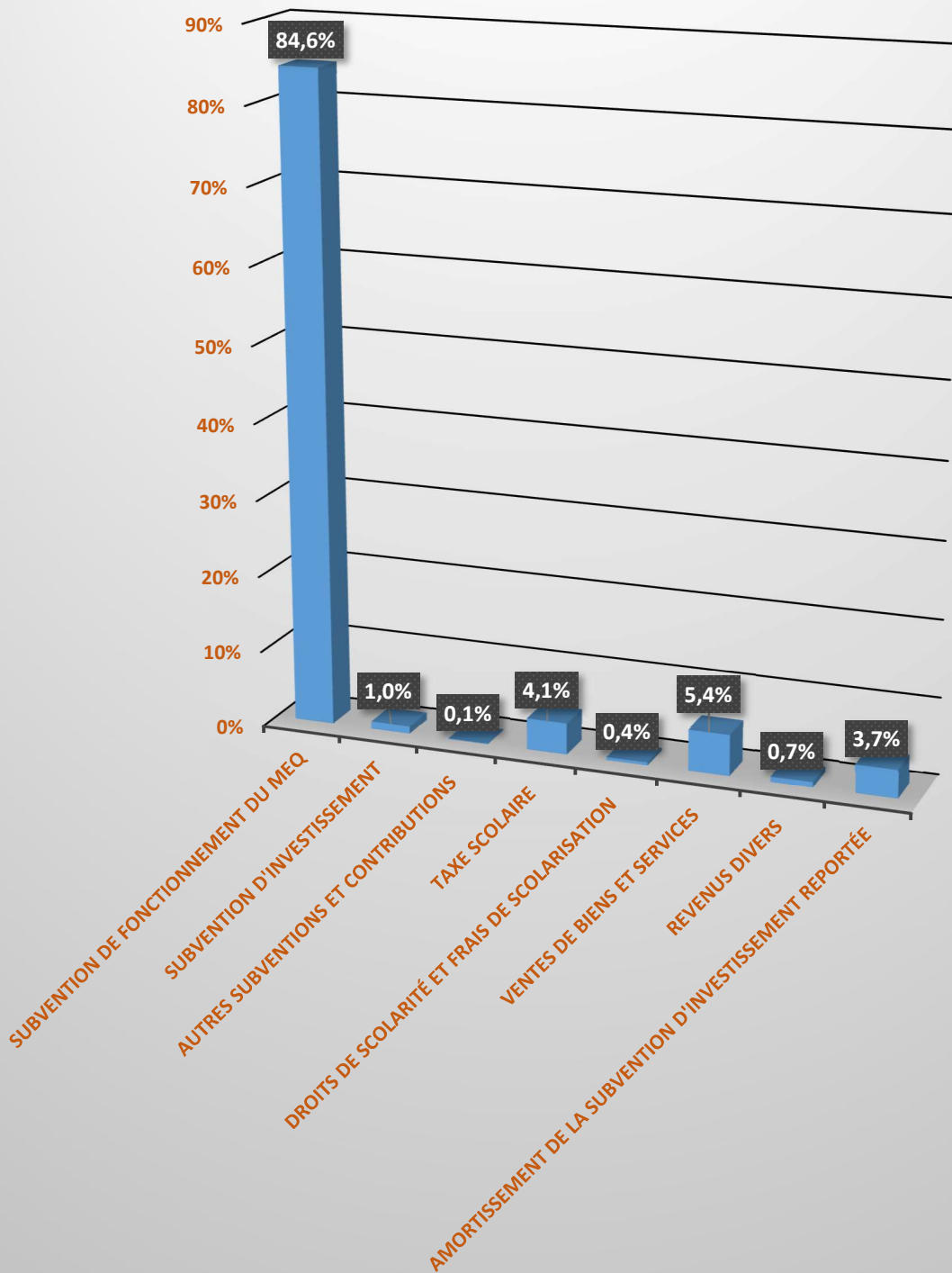
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023

	Budget 2022-2023	Budget 2021-2022
Subvention de fonctionnement du MEQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	108 609 500 \$	94 030 825 \$
Subvention d'équilibre fiscal	17 239 744 \$	17 035 703 \$
Subvention pour le transport scolaire	4 842 749 \$	4 929 346 \$
Subvention pour le service de la dette et financement	2 764 970 \$	2 375 737 \$
	133 456 963 \$	118 371 611 \$
Subvention d'investissement	1 501 744 \$	1 550 559 \$
Autres subventions et contributions	120 719 \$	200 270 \$
Taxe scolaire	6 516 455 \$	6 595 548 \$
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	585 470 \$	459 970 \$
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	1 200 215 \$	818 987 \$
Surveillance et transport du midi	656 610 \$	610 465 \$
Services de garde	5 207 199 \$	4 525 390 \$
Autres activités chargées aux usagers	1 014 598 \$	1 118 677 \$
Autres ventes de biens et services	371 143 \$	595 643 \$
	8 449 765 \$	7 669 162 \$
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	77 000 \$	31 000 \$
Location d'immeubles ou de biens meubles	202 850 \$	194 200 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	311 614 \$	612 061 \$
Prêts de services au MEQ	491 000 \$	308 374 \$
	1 082 464 \$	1 145 635 \$

REVENUS (suite)
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023

	Budget 2022-2023	Budget 2021-2022
Amortissement de la subvention d'investissement reportée		
Amortissement des subventions d'investissement reportées (règles budgétaires)	5 725 000 \$	5 029 441 \$
Amortissement des subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	116 400 \$	117 000 \$
	<u>5 841 400 \$</u>	<u>5 146 441 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>157 554 980 \$</u>	<u>141 139 196 \$</u>

Revenus 2022-2023



CHARGES

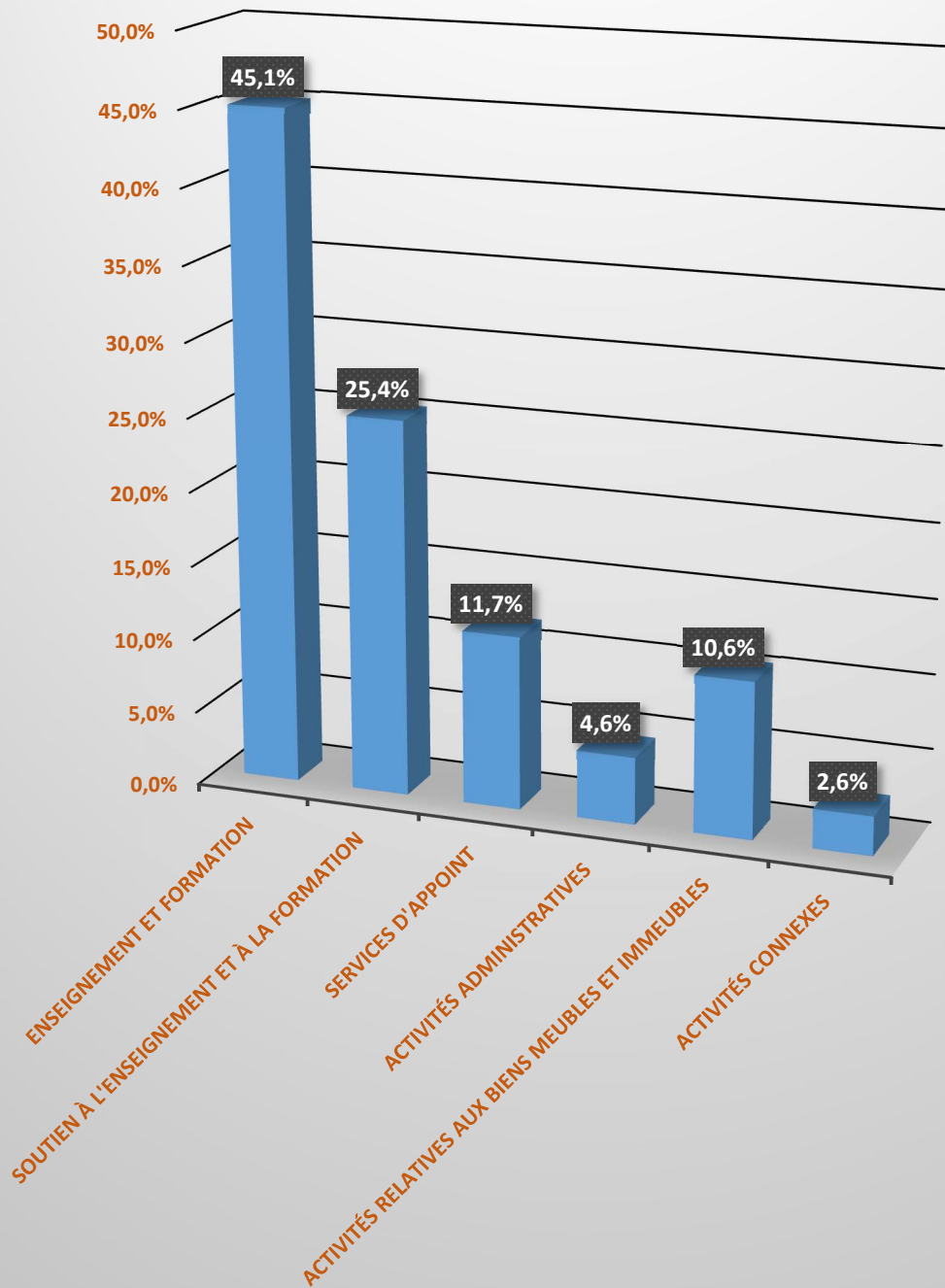
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023

	Budget 2022-2023	Budget 2021-2022
Activités d'enseignement et de formation		
Éducation préscolaire	6 399 893 \$	5 535 555 \$
Enseignement primaire	26 922 530 \$	24 346 643 \$
Enseignement secondaire général	21 113 824 \$	18 458 311 \$
Formation professionnelle	6 898 669 \$	6 403 543 \$
Enseignement particulier	6 916 702 \$	5 919 439 \$
Formation générale des adultes	2 724 891 \$	2 464 328 \$
	70 976 509 \$	63 127 819 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	9 443 272 \$	8 736 951 \$
Moyens d'enseignement	3 498 863 \$	3 772 681 \$
Services complémentaires	13 334 243 \$	12 063 858 \$
Services pédagogiques et de formation d'appoint	7 886 406 \$	6 819 344 \$
Animation et développement pédagogique	2 071 845 \$	1 707 465 \$
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	606 723 \$	461 498 \$
Activités sportives, culturelles et sociales	3 093 494 \$	2 854 622 \$
	39 934 846 \$	36 416 419 \$
Services d'appoint		
Transport scolaire	10 108 145 \$	9 673 000 \$
Services de garde	8 365 457 \$	6 768 355 \$
	18 473 602 \$	16 441 355 \$
Activités administratives		
Conseil d'administration et comités	37 253 \$	52 800 \$
Gestion	5 378 712 \$	4 713 936 \$
Services corporatifs	1 750 497 \$	1 557 008 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	57 584 \$	42 774 \$
	7 224 046 \$	6 366 518 \$

CHARGES (suite)
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023

	Budget 2022-2023	Budget 2021-2022
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	2 192 898 \$	1 733 816 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	7 013 771 \$	6 196 125 \$
Entretien ménager	3 736 377 \$	3 446 445 \$
Consommation énergétique	2 915 000 \$	3 065 000 \$
Location d'immeubles	68 800 \$	507 300 \$
Protection et sécurité	158 732 \$	126 930 \$
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	522 236 \$	528 055 \$
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisable	77 313 \$	60 130 \$
	16 685 127 \$	15 663 801 \$
Activités connexes		
Financement	2 885 716 \$	2 503 475 \$
Projets spéciaux	477 144 \$	107 436 \$
Rétroactivité	80 000 \$	80 000 \$
Prêts de services	473 700 \$	308 399 \$
	3 916 560 \$	2 999 310 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	250 000 \$	100 000 \$
TOTAL DES CHARGES	157 460 690 \$	141 115 222 \$

Charges 2022-2023



RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

	Budget 2022-2023	Budget 2021-2022
CHARGES		
Enseignement particulier	6 916 702 \$	5 919 439 \$
Psychologie	463 303 \$	413 470 \$
Orthophonie	682 066 \$	551 035 \$
Psychoéducation et éducation spécialisée	8 829 035 \$	8 235 132 \$
Santé et services sociaux	1 516 477 \$	1 209 441 \$
Orthopédagogie	4 765 770 \$	4 273 395 \$
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	169 084 \$	161 928 \$
Services de garde - élèves handicapés	1 123 716 \$	858 779 \$
	24 466 153 \$	21 622 619 \$

Noter que ces renseignements complémentaires présentent une estimation des ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023

ÉCOLES PRIMAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
De la Colombe	128 221 \$	1 730 \$	129 951 \$
Des Cheminots	623 586 \$	12 777 \$	636 363 \$
Des Beaux-Séjours	326 487 \$	24 628 \$	351 115 \$
Des Hauts-Plateaux	550 332 \$	11 824 \$	562 156 \$
Des Sources	203 818 \$	19 812 \$	223 630 \$
Élisabeth-Turgeon	349 957 \$	31 200 \$	381 157 \$
Du Grand-Pavois	436 671 \$	31 050 \$	467 721 \$
De l'Estran	247 465 \$	19 097 \$	266 562 \$
De l'Aquarelle	372 638 \$	138 128 \$	510 766 \$
Norjoli	237 087 \$	16 860 \$	253 947 \$
Des Bois-et-Marées	491 263 \$	25 500 \$	516 763 \$
Du Portage	371 614 \$	32 565 \$	404 179 \$
Du Rocher-D'auteuil	289 942 \$	17 411 \$	307 353 \$
Boijoli	299 471 \$	8 981 \$	308 452 \$
De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie	453 249 \$	12 955 \$	466 204 \$
De la Rose-des-Vents	280 875 \$	23 830 \$	304 705 \$
De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire	451 826 \$	25 080 \$	476 906 \$
Des Alizés	337 352 \$	10 320 \$	347 672 \$
Des Merisiers	309 624 \$	19 415 \$	329 039 \$
	6 761 478 \$	483 163 \$	7 244 641 \$
ÉCOLES SECONDAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Du Mistral	603 805 \$	539 972 \$	1 143 777 \$
Paul-Hubert	941 213 \$	1 341 378 \$	2 282 591 \$
Langevin-Saint-Jean	573 058 \$	354 519 \$	927 577 \$
Du Grand Défi	105 178 \$	1 100 \$	106 278 \$
	2 223 254 \$	2 236 969 \$	4 460 223 \$
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	6 196 375 \$	748 800 \$	6 945 175 \$
Mont-Joli–Mitis	2 493 706 \$	35 000 \$	2 528 706 \$
	8 690 082 \$	783 800 \$	9 473 882 \$
CENTRES DE FORMATION DES ADULTES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	3 183 311 \$	109 063 \$	3 292 374 \$
Mont-Joli–Mitis	992 263 \$	33 874 \$	1 026 137 \$
	4 175 575 \$	142 937 \$	4 318 512 \$
TOTAL	21 850 388 \$	3 646 869 \$	25 497 257 \$